



UN PROGRAMME D'EPS POUR LES ANNEES A VENIR

PROPOSITIONS A PARTIR DU TRAVAIL DU CSP

Ce document constitue un premier travail d'analyse pour faire évoluer le projet actuel. Il s'agit d'une tentative de comparaison des trois cycles pour au final, tendre vers une écriture la plus cohérente possible. En effet, la nouvelle liaison CM2-6^e impose d'harmoniser C3 et C4, tout en gardant une continuité C2-C3 pour l'école primaire. Il s'agit donc au bout du compte d'harmoniser l'ensemble du cursus, ce qui est totalement nouveau, et pas évident compte tenu des différences de contextes (équipements, formation différente des PE et des professeurs d'EPS, etc.). Ce texte a aussi pour objectif de faire des propositions. Au cours du développement, nous reviendrons sur certaines critiques actuelles.

ARCHITECTURE

Le CSP a conçu un dispositif pour articuler socle/programmes. Nous ne proposons pas ici d'en changer, ce qui remettrait en cause l'ensemble du travail et nous démarquerait des autres disciplines. Si au bout du compte ces principes n'étaient pas retenus par la Ministre, nous adapterions nos propositions.

Nous avons constaté, comme d'autres, de nombreux problèmes de lisibilité. Il sera nécessaire, lors de la présentation finale, de réorganiser la présentation, discipline par discipline, pour que l'enseignant n'ait pas à regarder dans plusieurs documents pour construire la cohérence car, « ce qu'il y a à apprendre » est distribué dans plusieurs parties :

- le nouveau socle maintenant adopté,
- le volet 1 qui explique les exigences pour chaque cycle,
- le volet 2 qui est la contribution de l'EPS au socle,
- le volet 3 lui-même composé de 4 parties : un préambule qui rappelle la nature de la discipline et ses enjeux de formation, un tableau synthétique des « attendus », des repères de programmation et l'interdisciplinarité.

Le programme EPS, comme les autres, comprend les 3 volets, le socle en constituant les finalités. Nous ne reprendrons pas ici ce qui est écrit dans le socle, celui-ci étant devenu officiel au moins pour quelques années. Nous regrettons simplement la première version du CSP qui était selon nous beaucoup plus riche et complète que celle adoptée. Pour le volet 1, il y a une différence de nature dans la conception des disciplines qu'il faut harmoniser. Pour les volets 2, nous ferons une proposition valable pour les 3 cycles. Pour les volets 3, nous ferons une proposition du cadre d'écriture.

Dans le document, ce qui apparaît en bleu provient des textes du CSP

LES VOLETS 1

L'écriture des volets 1 révèle des conceptions différentes du rapport socle-programmes et de l'apport spécifique de chacune des disciplines. Nous tentons d'analyser celles-ci.

Au cycle 2, outre les informations générales concernant cette étape de la scolarité, l'EPS, sans être nommée, est repérable dans un chapitre : « **Au cycle 2, les connaissances intuitives tiennent encore une place centrale. En dehors de l'école, dans leurs familles ou ailleurs, les enfants acquièrent des connaissances dans de nombreux domaines : social (règles, conventions, usages), physique (connaissance de son corps, des mouvements), de la langue orale et de la culture. Ces connaissances préalables à l'enseignement, acquises de façon implicite, sont utilisées comme fondements des apprentissages explicites.** Elles sont au cœur des situations de prise de conscience, où l'élève se met à comprendre ce qu'il savait faire sans y réfléchir et où il utilise ses connaissances intuitives comme ressources pour contrôler et évaluer sa propre action... ».

La phrase mise en gras par nous résume la conception et le rôle de la discipline : **des connaissances intuitives préalables aux apprentissages explicites**. Le volet 1 semble très axé sur les connaissances, la rationalité, la compréhension qui deviennent des « préalables ». C'est très étonnant, on s'attendrait plutôt à lire un rappel de la spécificité de cet âge de la scolarité, des potentialités de développement importantes des élèves et du besoin d'apprendre par l'action et par le corps. Côté pédagogie, de la nécessité de bien cadrer les situations d'apprentissages, d'explicitier les buts, les contraintes...

Au cycle 3, la discipline est cette fois-ci citée et sa fonction précisée : « **L'éducation physique et sportive occupe une place originale où le corps, la motricité, l'action et l'engagement de soi sont au cœur des apprentissages et assure une contribution essentielle à l'éducation à la santé. Par la confrontation à des problèmes moteurs variés et la rencontre avec les autres, dans différents jeux et activités physiques et sportives, les élèves poursuivent au cycle 3 l'exploration de leurs possibilités motrices et renforcent leurs premières compétences.** »

Son originalité est soulignée, ainsi que sa fonction : éducation à la santé, exploration de ses possibilités motrices, renforcement des premières compétences acquises. Mais ce n'est pas tout, il est dit également : « **Dans le domaine des arts, de l'EPS et de la littérature, en lien avec le Parcours d'éducation artistique et culturelle, les élèves sont amenés à découvrir et fréquenter un nombre significatif d'œuvres et à relier production et réception des œuvres dans une rencontre active et sensible. Le cycle 3 développe et structure ainsi la capacité des élèves à situer ce qu'ils expérimentent et à se situer par rapport aux productions des artistes. Il garantit l'acquisition d'une culture commune, physique, sportive et artistique contribuant, avec les autres disciplines, à la formation du citoyen.** »

On relève finalement une forme de redite avec le socle commun. Il vaudrait mieux utiliser cet espace à caractériser ce qui est marquant à cet âge : élèves en pleine croissance, encore très ouverts à toute forme de culture, curieux... qui constitue autant de point d'appuis pédagogiques.

Le volet 1 du cycle 4 renvoie à une autre logique. Beaucoup plus axée justement sur une caractérisation générique de la pré-adolescence et de l'adolescence, à ce stade de la scolarité. Citons le début de ce volet qui aborde directement la place des APSA : « **Lors des trois ans de collège du cycle 4, l'élève qui est aussi un adolescent en pleine évolution physique et psychique, vit un nouveau rapport à lui-même, en particulier à son corps, et de nouvelles relations avec les autres. Les activités physiques et sportives, l'engagement dans la création d'événements culturels favorisent un développement harmonieux de ce jeune, dans le plaisir de la pratique, et permettent la construction de nouveaux pouvoirs d'agir sur soi, sur les autres, sur le monde.** L'élève œuvre à la construction de ses compétences, par la confrontation à des tâches plus complexes où il s'agit de réfléchir davantage **aux ressources qu'il mobilise**, que ce soit des connaissances, des savoir-faire ou des attitudes. Il est amené à faire des choix, à adopter des procédures adaptées pour résoudre un problème ou mener un projet dans des situations nouvelles et parfois inattendues. »

Cette écriture, bien que largement perfectible, est mieux articulée au socle : elle n'en reprend pas directement les termes mais elle en transpose les préoccupations. Elle nous paraît plus intéressante sur le fond.

Nous proposons que la modalité d'écriture du cycle 4 serve de modèle à l'écriture des autres cycles, pour tenter de lier plus intimement la période du développement de l'enfant (dans ses grandes lignes) correspondant aux attendus scolaires.

Les volets 1 pourraient être conçus en trois parties.

LES VOLETS 2

CONTRIBUTION DES DISCIPLINES A L'ACQUISITION DU SOCLE

L'analyse de ce volet soulève principalement la question suivante : l'EPS est-elle une discipline qui apporte sa spécificité au socle ou une discipline simplement contributive ?

Dans ce que nous avons pu lire jusqu'à présent, le volet 2 n'est pas pris en compte par les différentes critiques des programmes. Pourtant il est, en fait, fonctionnellement parlant, la pierre angulaire de l'articulation socle-programmes.

Les volets 2 identifient la contribution essentielle et spécifique de chaque discipline à l'acquisition du socle et constitue sa véritable « matrice ». La lecture n'en est cependant pas évidente car la présentation de chaque discipline se trouve éclatée sur les 5 domaines. Il est important de regarder de près ces volets pour vérifier les continuités et/ou les ruptures. Pour ce qui nous concerne, nous n'accordons pas à la continuité et à la cohérence des vertus a priori, surtout que jusqu'à présent ces termes ne sont pas vraiment définis. Une même « matrice » tout au long de la scolarité, telle que l'a promu notre corps d'inspection n'apporte rien concrètement à l'enseignement de l'EPS. Elle peut même niveler ce qui, selon les structures et l'âge des élèves, est susceptible de créer de la richesse, de l'innovation, des dynamiques. Car les élèves, au cours de la scolarité, ont besoin de changements, pour ne pas avoir l'impression de faire indéfiniment la même chose...

Pour le cycle 2, nous n'avons pas de repérage de l'apport spécifique par discipline, ce qui ne répond pas à la commande initiale. Il s'agit plus d'une déclinaison du socle (un peu comme pour le volet 1) dans les mises en œuvre disciplinaires, avec des formules vagues, qu'une véritable contribution « essentielle et spécifique » de chacune des disciplines. Les disciplines sont vues de façon uniquement contributives. C'est particulièrement vrai pour l'EPS qui n'a pas, de ce fait, de savoirs propres. Par exemple : « **L'éducation physique et sportive, permet de mettre en relation l'espace vécu et l'espace représenté : dans les activités d'orientation en lien avec la géométrie (repérage dans l'espace, sur un quadrillage, déplacements) ; dans les activités d'athlétisme où sont convoqués les grandeurs et les mesures, et des calculs divers sur les longueurs, les durées, ou dans les jeux collectifs (calculs de résultats, scores) etc. »**

Le fait que le cycle 2 ne soit pas encore organisé explicitement par discipline est sans doute une explication, mais cette logique a surtout un effet : rendre plus flou ce qui doit être appris. Or, c'est une question fondamentale qui a une incidence sur la réussite scolaire, indépendamment du statut des enseignants, polyvalents à l'école primaire ou monovalents dans le secondaire.

Pour les cycles 3 et 4, par contre, même s'il faut regrouper le tableau de chaque discipline, nous pouvons avoir une vue synthétique. **Cycle 3 puis 4**

Les langages pour penser et communiquer	<p>L'éducation physique et sportive permet de donner un sens concret aux données mathématiques en travaillant sur temps, distance et vitesse</p> <p>L'éducation physique et sportive apprend aux élèves à s'exprimer en utilisant des codes non verbaux, gestuels et corporels originaux. Ils communiquent aux autres des sentiments ou des émotions par la réalisation d'actions gymniques ou acrobatiques, de représentations à visée expressive, artistique, esthétique. Ils en justifient les choix et les intentions</p>	<p>Construire des systèmes de communication dans et par l'action : se doter de langages communs pour pouvoir mettre en œuvre des techniques efficaces, prendre des décisions, comprendre l'activité des autres dans le contexte de prestations sportives ou artistiques, individuelles ou collectives</p>
Les méthodes pour apprendre	<p>Tous les champs disciplinaires doivent apprendre aux élèves à organiser leur travail pour améliorer l'efficacité des apprentissages. Elles doivent également contribuer à faire acquérir la capacité de coopérer en développant le travail en groupe et le travail collaboratif à l'aide des outils numériques, ainsi que la capacité de réaliser des projets.</p>	<p>S'inscrire dans un projet de transformation motrice ou corporelle, travailler avec d'autres élèves.</p> <p>Apprendre l'intérêt de l'entraînement, des répétitions, de la réduction ou de l'augmentation de la complexité de la tâche, de la concentration, de la compréhension de ses erreurs.</p>
La formation de la personne et du citoyen	<p>L'ensemble des disciplines doit contribuer à développer la confiance en soi et le respect des autres.</p> <p>L'éducation physique et sportive permet tout particulièrement de travailler sur ce respect, sur le refus des discriminations et l'application des principes de l'égalité fille/garçon</p>	<p>Comprendre la fonction des règles des pratiques physiques et sportives et artistiques permettant de construire des rapports aux autres positifs, en particulier avec les camarades de l'autre sexe.</p> <p>Identifier la règle comme source d'inventions techniques, de liberté, de sécurité</p> <p>Construire des codes pour évaluer</p>
Les systèmes naturels et les systèmes techniques	<p>En éducation physique et sportive, par la pratique physique, les élèves s'approprient des principes de santé, d'hygiène de vie, de préparation à l'effort (principes physiologiques) et comprennent les phénomènes qui régissent le mouvement (principes biomécaniques)</p>	<p>Comprendre les phénomènes qui régissent le mouvement (principes bio mécaniques) et l'effort (principes physiologiques) ;</p> <p>Identifier l'impact de ses émotions et de l'effort sur la pensée et l'habileté gestuelle</p> <p>Construire par la pratique physique des principes de santé</p>
Les représentations du monde et l'activité humaine	<p>En éducation physique et sportive, les élèves se construisent une culture sportive. Ils découvrent le sens et l'intérêt de quelques grandes œuvres du patrimoine national et mondial, notamment dans le domaine de la danse.</p>	<p>S'inscrire et se perfectionner dans des jeux, des épreuves, des rencontres caractéristiques des pratiques physiques sportives et artistiques</p> <p>Apprendre la combinaison originale des ressources que nécessite chaque activité étudiée et les mobiliser pour devenir de plus en plus autonome.</p>

La différence est frappante. Au cycle 3 les formules ne renvoient pas, dans la continuité du cycle 2, aux apports spécifiques et originaux. Le début du tableau est caractéristique de cette orientation qui met l'EPS au service des mathématiques... et les tableaux renvoyant aux autres domaines commencent par : tous les champs disciplinaires... ou l'ensemble des disciplines... N'est-ce pas un non-sens par rapport à la finalité même du volet 2 ? A part la phrase « les élèves se construisent une culture sportive » qui renvoie à du spécifique, tout le reste est une forme d'instrumentalisation de la discipline. Ce qui n'est pas le cas du volet 2 du cycle 4 qui tente une synergie, une rencontre entre le socle et la discipline. C'est la raison pour laquelle nous soutenons, après le volet 1, le choix fait par le cycle 4.

Le nouveau socle change la donne, il s'agit non plus de démontrer en quoi les disciplines seraient uniquement des outils au service du socle, mais au contraire en quoi la construction originale des savoirs et compétences dans une discipline permettent d'atteindre les finalités du socle, en s'appuyant sur sa spécificité. On comprend mieux lorsqu'on compare ce qui est écrit pour l'EPS avec le volet 2 des maths, pour le domaine 1 – cycle 3 :

« Les mathématiques, les sciences et la technologie contribuent principalement à l'acquisition des langages scientifiques. En mathématiques, ils permettent la construction du système de numération et l'acquisition des quatre opérations sur les nombres, mobilisées dans la résolution de problèmes ; la description, l'observation et la caractérisation des objets qui nous entourent (formes géométriques, attributs caractéristiques, grandeurs attachées et nombres qui permettent de mesurer ces grandeurs ».

Nous avons dans ce cas une conception « forte » des maths dans leur rapport au socle, dans le cas de l'EPS au cycle 2 et 3, une conception « faible » dans laquelle la discipline se dilue dans le socle.

Nous sommes pour porter une conception « forte » de toutes les disciplines. Le SNEP-FSU propose un volet 2 qui puisse couvrir, a minima, les cycles 3 et 4 puisque le cycle 2 a fait le choix d'une écriture différente. Mais selon nous, ça pourrait tout à fait servir pour l'ensemble du curriculum. On pourrait même l'intituler « la contribution du curriculum EPS à l'acquisition du socle » (voir le tableau pages suivantes)

Propositions du SNEP-FSU

Domaine	Contributions essentielles de l'EPS à l'acquisition des domaines du socle
<p>Les langages pour penser et communiquer</p>	<p>L'élève construit un système de communication verbal et gestuel (non verbal) permettant d'élaborer et mettre en œuvre une stratégie, d'utiliser des techniques efficaces pour réaliser une performance scolaire sportive ou artistique, s'impliquer dans des rencontres interindividuelles, œuvrer dans un collectif, se déplacer avec efficacité dans des environnements divers et changeants.</p> <p>L'élève apprend à « lire » et décoder, au cours de l'action, les éléments qui composent la situation (prise d'indices, compréhension des trajectoires, des déplacements, des postures, des combinaisons d'action, du rapport de forces) et qui lui permettent de prendre des décisions. Il sait utiliser ces éléments lors de moments d'observations ou d'analyses.</p> <p>L'élève comprend et met en œuvre les principes de la mise en scène, de l'exploration d'un thème, des techniques propres aux arts vivants lui permettant de communiquer avec des spectateurs, par son activité corporelle, et d'être lui-même un spectateur averti.</p> <p>L'élève apprend le langage technique propre aux APSA pour identifier clairement de quoi il parle.</p> <p>L'élève utilise des schémas et croquis, les rudiments d'une modélisation pour représenter l'activité des pratiquants dans telle ou telle APSA, observer, communiquer des consignes, donner des repères.</p>
<p>Les méthodes et outils pour apprendre</p>	<p>L'élève s'investit dans un projet d'entraînement pour développer ses pouvoirs d'agir, sur des périodes de plus en plus longues. Ce faisant, il se construit des outils pour se transformer. La prise de conscience de ces méthodes, différentes selon les APSA, lui permettront d'acquérir progressivement une forme d'autonomie dans des tâches complexes.</p> <p>Il acquiert la capacité de se projeter dans le temps, de se fixer des objectifs réalisables, d'anticiper une situation, de planifier une tâche. L'élève apprend à différencier jeu et exercices. Il intègre l'erreur comme une nécessité pour apprendre.</p> <p>L'élève perçoit la singularité d'une démarche artistique et en acquiert la méthodologie spécifique à travers différentes étapes, de l'exploration jusqu'à la représentation.</p> <p>Il apprend à travailler en équipe, soit en coopérant en vue d'un objectif commun, soit en s'opposant pour contrecarrer un projet contradictoire. Il sait que l'on n'apprend jamais seul, mais de façon plus efficace dans un collectif qui peut fournir aide pratique, observation, conseil, coaching.</p> <p>Il acquiert des connaissances et met en œuvre les capacités essentielles que sont l'attention, la mémorisation, la mobilisation de connaissances, de ressources physiques, la concentration, le respect des consignes. Il apprend que l'effort physique et la fatigue influencent ses capacités et peuvent même les annihiler provisoirement.</p> <p>Il apprend à utiliser la vidéo et les outils numériques, à recueillir et utiliser des données informatiques au service de ses apprentissages et ceux des autres.</p> <p>L'élève, par le spectacle, les rencontres sportives, apprend à partager et à participer à des productions communes.</p>

Propositions du SNEP-FSU

Domaine	Contributions essentielles de l'EPS à l'acquisition des domaines du socle
<p>La formation de la personne et du citoyen</p>	<p>La confrontation physique aux autres et à l'environnement, dans le cadre de règles comprises, historiquement construites pour permettre le jeu et le perfectionnement individuel et collectif, est l'occasion pour l'élève de construire des valeurs telles que le respect, l'altruisme, la solidarité... Ainsi « savoir appliquer les règles » n'est pas se soumettre à une autorité supérieure, c'est comprendre les enjeux de la pratique, les droits des joueurs, les exigences du milieu.</p> <p>Il comprend le sens de l'engagement individuel ou collectif. Il sait que les apprentissages ne se font que grâce à un investissement régulier et durable.</p> <p>L'élève apprend à questionner les stéréotypes et les préjugés, à accepter et s'enrichir des différences.</p> <p>L'élève apprend à se connaître et à évaluer les effets de ses actions. L'EPS est une école de la responsabilité. En travaillant en permanence ses potentialités, pour se dépasser, il s'engage dans un processus émancipateur.</p> <p>Placé dans des situations où les émotions sont fortes, l'élève apprend à se contrôler et acquiert les outils nécessaires pour être plus tard un citoyen lucide et critique.</p>
<p>L'observation et la compréhension du monde</p>	<p>Par la pratique des APSA l'élève accède à la compréhension de phénomènes qui régissent le mouvement (principes bio-mécaniques) ou l'effort (principes physiologiques).</p> <p>Par rapport à un but fixé, l'élève doit formuler clairement la nature de la tâche, faire des hypothèses, expérimenter, extraire de l'action en cours des éléments pertinents pour infléchir son action, valider ou non la démarche entreprise.</p> <p>La pratique raisonnée des APSA a un impact reconnu sur la santé. Accéder à un niveau de compétence significatif, en apprenant à maîtriser des techniques, en toute sécurité, procure à la foi confiance en soi et plaisir d'agir seul ou en groupe. L'élève, en dépassant ses savoir-faire et représentations initiales, en préservant son intégrité physique, apprend à entretenir un rapport actif à la santé, conçue comme un bien-être global.</p>
<p>Les représentations du monde et l'activité humaine</p>	<p>Toutes les APSA entretiennent, depuis leur création, un rapport particulier à l'espace et au temps qui génèrent l'émotion de la pratique. En EPS, ce rapport est concret et permanent. Il apprend à se repérer dans l'espace pour agir, se déplacer, en puisant dans l'environnement les informations. L'élève apprend à gérer le temps disponible pour se préparer à l'action, anticiper, mais aussi se projeter dans un avenir proche.</p> <p>L'élève s'inscrit dans un processus de mise en œuvre mais aussi de re-création de jeux, de défis, d'épreuves, de pratiques diverses qui caractérisent le champ de la culture physique sportive et artistique.</p> <p>Il apprend à utiliser de façon optimale et originale ses ressources pour devenir de plus en plus autonome dans la gestion de ses progrès.</p>

LES VOLETS 3

LES SAVOIRS ET COMPETENCES DISCIPLINAIRES

Nous arrivons enfin à ce que tout le monde lit comme étant « le programme » par discipline. Or, comme nous venons de le voir, il faut en fait avoir en tête le socle et la totalité des volets 1 à 3.

Le volet 3 est constitué de plusieurs parties : un préambule qui est censé cibler le cœur disciplinaire. Un tableau qui liste les objets d'étude et les attendus dans une présentation qui n'est pas uniforme, ni entre les cycles, ni entre les disciplines. Certaines différences portent sur des détails, d'autres sont plus fondamentales. Enfin, présentés de façon différente là aussi, des repères « interdisciplinaires » sont affichés.

Les préambules

La façon d'écrire cette introduction est aussi symptomatique des différents rapports à la discipline. La comparaison inter-cycles mais aussi intra-cycle est assez éclairante. Quelques exemples permettront de bien comprendre.

Au cycle 3, début du préambule :

Français : L'enseignement du français vise à faire acquérir une maîtrise de la langue orale et écrite...

Enseignement plastiques : L'enseignement des arts visuels se fonde sur la [pratique](#), conçue dans une relation à la création artistique...

Education musicale : Moyens et finalités de l'éducation musicale, la sensibilité et l'expression artistiques motivent en permanence le travail vocal et interrogent l'écoute de la musique...

Maths : Dans la continuité des cycles précédents, le cycle 3 assure la poursuite du développement des six compétences spécifiques et majeures des mathématiques : chercher, modéliser, représenter, calculer, raisonner et communiquer...

Pour ne pas allonger la liste nous faisons le constat que la plupart des disciplines entrent dans le préambule par la spécificité de leur champ quand l'EPS entre par : [Contribuer à la formation d'un citoyen, cultivé, lucide, autonome, physiquement et socialement éduqué, répondant ainsi, aux missions essentielles de l'école.](#)

Bien sûr l'exercice est limité, il faudrait citer tous les préambules, mais c'est selon nous déjà assez révélateur. L'EPS est d'abord une discipline « contributive » à d'autre chose. C'est cohérent avec ce que nous avons vu des volets 1 et 2.

Au contraire, le cycle 4 a une entrée en matière plus conforme à la logique déployée par le CSP. En annonçant d'emblée que « [L'Éducation physique et sportive garantit à chacun l'accès à une culture sportive et artistique raisonnée](#) », le cycle 4 positionne l'EPS dans sa spécificité, qu'elle seule peut apporter, à savoir l'entrée dans une culture dont le champ ne sera contesté par personne d'autre.

Les principales critiques sur les programmes EPS, notamment par les IPR, ont justement regretté cette entrée en matière, au nom d'une lisibilité de l'EPS et d'une continuité avec les précédents programmes. C'est pourtant redondant avec le socle et les autres volets, cela renforce encore l'image d'une discipline « au service de » ou « participant à » qui remise les savoirs spécifiques dans un registre anecdotique. Cependant nous pouvons concevoir qu'il faille rappeler ces finalités contributives. C'est juste une question d'affichage. Nous proposons donc un préambule qui couvre, pour des raisons de lisibilité les différents cycles.

Propositions SNEP-FSU

L'EPS, tout au long de la scolarité, vise la formation d'une personne citoyenne, cultivée, lucide, autonome, physiquement et socialement éduquée, répondant ainsi aux missions essentielles de l'école.

Pour ce faire elle se structure autour de trois objectifs interdépendants les uns des autres :

- accéder au patrimoine de la culture physique sportive et artistique,
- développer et mobiliser des ressources individuelles favorisant l'enrichissement de la motricité,
- éduquer à la santé et à la gestion de la vie physique et sociale.

La combinaison de ces visées identifie l'apport spécifique de la discipline. Elles se déclinent tout au long de la scolarité obligatoire en tenant compte de l'âge des élèves et des spécificités des différents degrés d'enseignement. Ainsi :

- **L'EPS** garantit à chaque élève l'accès à une culture sportive et artistique raisonnée dont le caractère est aujourd'hui universel. Elle propose un champ suffisamment diversifié de pratiques (regroupées en catégories) pour que filles et garçons construisent, ensemble et à égalité, les mêmes compétences et des savoirs variés et complémentaires dans le cadre d'une culture commune.
- **L'EPS** permet aux élèves, par la pratique, de construire des méthodes d'apprentissage, de travailler leurs capacités d'observation et d'analyse, de développer leurs ressources sur différents registres : l'exécution motrice, le potentiel athlétique, les capacités expressives, la vigilance, le contrôle de soi, la prise de décision, les valeurs.
- **Par l'étude** pratique des activités physiques sportives et artistiques, par l'expérience de la coopération et de la confrontation dans un cadre réglementaire et codifié, l'EPS offre des expériences concrètes de socialisation et de citoyenneté. En améliorant l'équilibre du temps scolaire, en s'appuyant sur le plaisir de pratiquer et sur le sentiment de compétence éprouvé, l'enseignement de l'EPS contribue, par les savoirs acquis et les connaissances intégrées, à une bonne santé des enfants et adolescents et par là même à celle des futurs adultes.

Dans chaque école et collège, le projet d'EPS organise l'enseignement de cette discipline. Articulé à celui de l'association sportive, il formalise la programmation des APSA et les priorités de l'établissement. Au cours de la scolarité obligatoire, chaque élève a droit :

- à la découverte d'activités pour élargir son champ d'expérience,
- à la stabilisation et la consolidation des apprentissages déjà réalisés,
- à l'approfondissement pour arriver à un niveau de compétence suffisant permettant de réellement « s'exprimer par les activités physiques » (cycle 4).

Dans les écoles et collèges, l'AS offre l'occasion d'avoir une pratique sportive ou artistique volontaire, finalisée par des compétitions ou des rencontres (UNSS), ainsi qu'une formation à l'organisation et à l'arbitrage. Elle permet un apprentissage concret de la vie associative. Dans les écoles, la participation aux activités organisées par l'USEP est encouragée et systématisée.

Le cadre d'écriture du volet 3

La publication des projets a provoqué un trouble, en tout cas en EPS, sur une écriture différente entre les différents cycles, mais également à l'intérieur d'un même cycle. Nous ne sommes pas, pour ce qui nous concerne, arc-boutés sur une homogénéisation de l'écriture des disciplines et selon les âges scolaires. En effet, nous considérons que les didactiques des disciplines ont pu produire des concepts et des formalisations différentes, chacune ayant un sens au regard de son histoire. De la même façon, entre les cycles, l'âge des élèves et les objectifs spécifiques des cycles peuvent induire une forme d'écriture particulière. Pour autant, la lecture n'est pas facilitée. Or l'enjeu est quand même en premier lieu que les enseignants s'approprient le travail produit. Nous devons donc passer par, *a minima*, une proposition d'homogénéisation du cadre d'écriture.

Si nous prenons par exemple le cycle 4, nous pouvons relever plusieurs présentations sensiblement différentes selon les disciplines :

Compétences attendues - composantes de la compétence - domaines du socle - connaissances associées - méthodes et activités - repères de progressivité (Français, les Maths se rapprochent de cette présentation, SVT)

Niveaux de maîtrise attendus - compétence et composantes - démarches - suggestions d'activités (langues mais il y a en langues plusieurs cadre en fonction des entrées)

Compétences et attendus - domaines du socle - ressources mobilisables par l'élève - repères de progressivité - groupe d'activités (EPS)

Questions et connaissances associée - situations, démarches et outils - compétences attendue (arts plastiques)

Compétences et connaissances (éducation musicale)

Compétence attendue - composante - démarches, outils et supports - repère de progressivité

Domaines du socle - compétences ou capacités - attendus de fin de cycle (physique chimie)

Compétences - attendus - connaissances - savoir-faire - seuils - ressources (techno)

Mais il y a aussi des différences entre les cycles dans une même discipline. Entre cycles 3 et 4 par exemple : l'EPS au cycle 3 propose une présentation relativement identique à d'autres disciplines : compétence - attendus - composantes de la compétence - connaissances associées - démarches et méthodes. Nous avons dû faire un travail en profondeur pour comprendre et vérifier si l'utilisation des « cases » avec leurs intitulés changeait radicalement les choses. Ce n'est pas très évident concernant les cycles 3 et 4 en EPS. Dans le tableau suivant nous avons mis en correspondance ce que l'on pouvait retrouver dans l'un et l'autre, en prenant l'exemple des activités athlétiques.

Activités athlétiques	Cycle 3	Cycle 4
Intitulé de la compétence	Réaliser une performance mesurée en distance et en temps	Créer de la vitesse, l'utiliser pour réaliser une performance mesurée, dans un milieu standardisé
Ressources à mobiliser	Fournir un effort, le maintenir, l'ajuster à l'objectif visé	Engagements d'intensités différentes
	Projeter son corps ou un engin Enchaîner course et impulsion ou course et lancer en conservant vitesse et tonicité sans ralentir avant la zone d'appel ou l'aire de lancer	Utilisation de la vitesse pour déterminer sa propre trajectoire ou la transférer à un objet, la conserver
	Construire son équilibre au service de la propulsion, du franchissement ou d'un lancer Coordonner les actions de bras et des jambes pour améliorer la performance	Rapport optimal entre l'organisation des forces de propulsion et la gestion de son équilibre
	Récupération pendant et après l'effort Etablir et respecter un contrat adapté à ses capacités Courir vite / courir 12 à 20mn	Gestion de différents types d'effort
	Repères spatiaux et temporels Pied d'appel	Prise de repères (marques), mise en œuvre de constantes (vitesse d'élan)
		Concentration pour repousser ses limites
Repères de progressivité		Se repérer dans l'espace athlétique et accepter les déséquilibres provoqués
	Réaliser une trajectoire optimale en liant course d'élan et lancer Course d'élan de 4 à 6 foulées et impulsion sur un pied dans une zone d'appel S'élever verticalement après une course d'élan adaptée Départ rapide + maintien de la vitesse sur 30m. Courir vite en franchissant des obstacles, en relais	S'organiser pour construire une continuité spatio-temporelle d'actions
		Optimiser les trajectoires, les forces exercées et les vitesses produites ; anticiper les actions à venir pour agrandir l'espace et raccourcir le temps
Éléments non intégrés	Règles de sécurité et de fonctionnement Vocabulaire spécifique à l'activité, critères de réussite Se confronter aux autres, gérer ses émotions Assumer différents rôles sociaux : athlète, observateur, starter, chronométrateur.	

Dans les faits, les différences entre les 2 cycles sont moins importantes qu'il n'y paraîtrait avec une lecture « paresseuse ». Or s'il y a de la continuité et des similarités, autant les faire apparaître (si c'est l'objectif visé) avec une même présentation. Enfin, la question du volume de ce qui est écrit est fondamentale. D'après ce que nous avons vu auprès des collègues impliqués dans l'écriture, les contraintes n'ont pas été les mêmes dans chaque cycle. C'est pourtant un élément important de présentation (pour l'EPS environ 30% de plus pour le cycle 3). Il y a là aussi une source d'harmonisation possible.

Quelle présentation ?

Le choix des libellés de colonnes pour remplir le tableau n'est pas anodin. Il faut donc être attentif au sens, et donner au moins en introduction de l'ensemble une explication des choix retenus.

Nous ne nous prononçons ici que sur le choix pour l'EPS, même si un certain nombre de remarques valent pour l'ensemble des disciplines.

Il semble que l'entrée par la question des compétences ne soit pas négociable. Nous le regrettons parce qu'il y a derrière des questions épistémologiques et pratiques importantes (nous sommes prêts à démontrer que l'utilisation du terme, dans toutes les disciplines, relève plus de l'affichage que d'autre chose). Cependant, nous sommes amenés à le prendre comme une donnée de base incontournable !

Pour le reste, nous sommes convaincus que la mise en parallèle de la compétence avec le développement des ressources est intéressante. D'abord cela permet de formaliser la relation objet d'étude <=> développement de l'élève, ce qui est relativement nouveau, et, ensuite, cela permet d'opérationnaliser les objectifs généraux de l'EPS dans les contenus concrets, dont l'un des piliers est justement le développement des ressources.

Compétence	Exemple : créer de la vitesse pour réaliser une performance mesurée en distance ou en temps, dans un espace standardisé		
Activités	-		
Ressources à développer par l'élève (connaissances, savoir-faire, méthodes)	-		
Repères de progressivité	Attendus de fin de cycle 2	Attendus de fin de cycle 3	Attendus de fin de cycle 4

Pour le contenu, nous ne faisons pas de propositions précises actuellement, car nous sommes convaincus qu'il faut pour cela la mise en place de groupes réunissant enseignants/inspecteurs/formateurs/chercheurs pour, à condition qu'ils aient un peu de temps, arriver à un consensus réellement efficace. L'EPS, en tant que discipline n'ayant ni société savante, ni discipline universitaire

correspondante, n'a pas de régulation « externe » instruite des savoirs. Par conséquent la mise en place de tels groupes pluralistes est une nécessité absolue si l'on veut maintenir les équilibres et éviter les risques des effets d'autorité ou de pouvoir. De ce point de vue, le groupe de travail mis en place par le CSP était pertinent et équilibré. Mais il aura manqué de temps selon nous. Il nécessite par ailleurs la volonté de tous de parvenir à un accord, ce qui n'a visiblement pas été le cas. Il est nécessaire de renouveler l'expérience.

La programmation

L'EPS est sans doute de ce point de vue une discipline à part. Le constat doit être fait : aucune discipline, dans aucun des cycles ne donne dans les projets du CSP des repères de temps à passer sur telle ou telle compétence, thème d'étude (peu importe le terme employé). Les écrits de réaction au projet du CSP (AEEPS) font état du risque que constituerait le non affichage de repères temporels de programmation. Nous n'avons pas cette crainte et sommes prêts à faire le pari de l'intelligence de la profession. Mais s'il le faut, pour ne pas créer de blocages, nous sommes pour proposer des repères plus précis.

Nous voulons par contre alerter le CSP et le ministère sur le fait que la mise en place du cycle 3, à cheval sur l'école primaire et le collège, dans le but de sceller « l'école du socle », pose dans notre discipline un problème insoluble lié aux équipements sportifs et à la carte scolaire. Certaines activités sont possibles dans telle école primaire, impossible au collège, ou vice versa. Aucune garantie sur la natation par exemple. Par conséquent, il est impossible de donner, notamment au cycle 3, des contraintes trop strictes qui ne pourront être appliquées. Se sortir de la situation par une abstraction consistant à mettre en avant des compétences plus générales ne fera que masquer le problème et en aucun cas résoudre l'échec en EPS, résumé sous le vocable de « l'éternel débutant ». De plus, les horaires ne sont pas les mêmes (3h en principe au cycle 3 - mais nous savons aujourd'hui que la réalité est en fait de moins de 2h effectives - alors qu'en sixième les élèves ont 4h).

A minima, nous proposons que la programmation tienne compte des questions structurelles et que l'on trouve une façon de laisser ouverte la dernière année du cycle 3. Cette année de sixième demande un traitement spécifique.

Du point de vue des repères possibles entre découverte – stabilisation - approfondissement nous pouvons proposer, à partir des discussions menées avec la profession :

- la découverte de nouvelles activités doit pouvoir se faire avec au moins 10h de pratiques effectives
- La stabilisation autour de 20h
- L'approfondissement autour de 60h
- Au collège, l'élève devra avoir eu un enseignement dans les 8 groupes (fin de cycle 3 plus cycle 4)

Nous tenons à rappeler que la diversité des situations d'enseignement, principalement due à l'accès aux équipements sportifs organise pour une part les programmations. La disparité est réelle et, sauf investissement important et rapide pour développer les installations, elle produira des inégalités : aucun programme ne pourra corriger cela. Nous avons pourtant fait des propositions qui sont disponibles sur notre site, pour les cycles 3 et 4.

Nous faisons le choix explicite de faire confiance aux enseignants pour mener leurs élèves vers les finalités affichées par le socle commun. En EPS, l'accès à un niveau de compétence reconnu scolairement est le seul moyen de procurer à chacun l'estime de soi, le plaisir à pratiquer, les outils culturels (méthodes, savoir-faire, attitudes...) indispensables pour gérer sa vie physique ultérieure. Tous les enseignants d'EPS en sont conscients. Ils n'attendent qu'une chose : qu'on leur donne les moyens de mener à bien leurs projets.

L'interdisciplinarité

Les enseignants d'EPS, depuis les années 80, ont toujours été très investis dans la mise en œuvre de projets interdisciplinaires.

Mais la réforme des collèges vient percuter ces pratiques qui venaient en plus des horaires disciplinaires. Nous ne faisons aucune proposition sur ce sujet, là encore en assumant clairement notre position : les conditions ne sont pas réunies pour traiter cet enjeu sereinement. Par ailleurs le CSP avait fait des propositions qui n'ont pas été reprise par la DGESCO dans sa réforme du collège. Ce que nous regrettons car ces propositions avaient été faites, d'après les informations obtenues auprès des groupes qui ont travaillé sur la question, avec des préoccupations d'ordre pédagogiques, renvoyant explicitement aux savoirs et compétences qu'il est possible de développer dans le cadre de la scolarité obligatoire.

ANNEXES

Un programme pour le grand public ?

L'EPS a été fortement raillée pour son langage jargonnant dans les programmes.

Le SNEP-FSU, représentant professionnel de la discipline, a répondu point par point aux critiques formulées, au nom de 2 principes :

- Nous avons considéré que le procès, même humoristique, révélait en fait une conception « triviale » de la discipline ;
- Nous sommes convaincus qu'il faut 2 versions aux programmes : **une pour les professionnels**, pour lesquels le jargon est compréhensible et a une utilité pour décrire des activités jugées simples de l'extérieur, mais en fait complexes à mettre en œuvre (par exemple apprendre à nager), et **une pour le grand public** qui veut simplement avoir une vue des buts recherchés dans la discipline.

C'est la raison pour laquelle, pour ne pas ignorer ou rejeter la critique, nous nous sommes essayés à une écriture simple et grand public (donc inopérante pour les enseignants).

Qu'apprend-on en EPS ?

L'éducation physique et sportive, enseignée à tous les niveaux de la scolarité de la maternelle aux classes terminales des lycées, vise à faire de tous les élèves, filles et garçons, de futur-e-s citoyennes et citoyens « physiquement éduqué-e-s ». Concrètement, cela se traduit par un ensemble de compétences et savoirs à acquérir dans les différentes activités physiques, sportives et artistiques (APSA)¹ enseignées tout au long de la scolarité. L'EPS apporte une contribution essentielle à la démocratisation de l'accès à ces pratiques.

L'EPS passe donc principalement par l'étude de ces pratiques culturelles. Le grand nombre d'activités possibles ainsi que la diversité des conditions d'enseignement, notamment des installations sportives, ne permettent pas de proposer un programme national avec une liste fixe d'activités selon les niveaux. Une formation globale et équilibrée en EPS est donc pensée à partir de la programmation d'activités regroupées en fonction des proximités qu'elles offrent pour le développement des ressources des élèves. La responsabilité du choix des activités relève des équipes d'enseignants d'EPS.

¹ En EPS, « artistique » se rapporte aux différentes formes de danse, d'expression corporelle, d'activités circassiennes.

Des compétences spécifiques aux APSA...

A la fin de la scolarité obligatoire, chaque élève, fille ou garçon, doit avoir fait des progrès et acquis des compétences et connaissances en :

	Athlétisme : courir vite et/ou longtemps, seul ou en équipe ; sauter haut ou loin ; lancer loin
	Natation : nager vite et/ou longtemps
	Activités physiques de pleine nature (APPN) : savoir se déplacer dans un milieu naturel (course d'orientation, escalade,...) avec ou sans engin (vélo, ski...) ²
	Jeux et sports d'équipe (handball, basket-ball, volley-ball, football, rugby,...) ³
	Jeux et sports de raquettes (badminton, tennis de table,...)
	Jeux de lutte et sports de combat (judo, boxe éducative,...)
	Gymnastique seul ou à plusieurs au sol, aux agrès, acrosport, gymnastique rythmique avec objet (GR)
	Activités de danse, collectives (traditionnelles,...) ou à visée artistique ; art du cirque (jonglerie, équilibres,...)

² Selon les opportunités, VTT, ski, patinage, voile, canoë-kayak,... peuvent être proposés. L'escalade se fait souvent en milieu artificiel (mur, bloc)

³ Ou autres jeux traditionnels et sports collectifs (hockey, tchouk-ball, ultimate...)

... qui permettent de développer des compétences plus générales

L'étude des APSA dans le cadre scolaire (enseignement collectif, obligatoire, mixte) se fait selon des règles adaptées à l'âge et au niveau des élèves. Les groupes sont conçus pour que tous les élèves apprennent ensemble à égalité. En agissant dans des milieux inhabituels, avec les autres, devant les autres, en jouant des rôles sociaux (juge, arbitre, spectateur...), l'élève apprend « en direct » une citoyenneté en acte. Les élèves doivent :

- Travailler seul ou en groupe ; développer l'autonomie et la solidarité, le respect de l'autre, de soi, de l'environnement ; connaître les règles et les respecter, agir en sécurité.
- Produire des performances adaptées à leur niveau, apprendre des techniques, associer les notions de plaisir et d'effort, d'entraînement et de répétition, de compétition avec soi-même et avec les autres ; apprendre à s'évaluer et évaluer les autres.
- S'investir dans une démarche artistique.
- Développer une réflexion critique sur les pratiques sportives présentes dans les médias et leur propre pratique.
- Développer leur santé (au sens large du terme).

Cette EPS nécessite une formation de haut niveau pour tous les enseignants, des conditions d'enseignement améliorées (installations, effectifs des classes), et des horaires conséquents permettant découverte, pratique, apprentissages et transformations. Des approfondissements doivent être possibles pour chaque élève dans le cadre scolaire.

LA NOTION D'ÉTUDE EN EPS

Le SNEP-FSU a fait la déclaration suivante, lors de son congrès (2014)

« L'enjeu, annoncé par le CSP, de travailler sur la notion de curriculum, nous impose de rendre transparent et explicite ce qui est largement invisible aujourd'hui. La première des cohérences est de travailler les disciplines pour qu'elles répondent aux objectifs de l'institution scolaire : permettre à chacun-e d'accéder à la culture (au sens large) par l'étude systématique des objets culturels sélectionnés, devenant ainsi objets d'apprentissages scolaires. C'est cette étude qui s'opère dans un collectif non choisi (celui de la classe ou du groupe) qui permet à l'élève de se construire l'outillage (savoirs, compétences, méthodes...) dont il a besoin pour s'émanciper et déjouer les pièges du sens commun ou usuel. L'École, par l'étude, doit permettre à chacun et chacune de passer de savoirs usuels à des savoirs construits, réfléchis. Pour certaines disciplines, ayant comme référence des pratiques sociales, il s'agit alors de passer de pratiques usuelles et empiriques, ordinaires, à des pratiques « extraordinaires », outils de développement.

L'étude ainsi conçue doit permettre à tous et toutes, simultanément, de se construire des pouvoirs d'agir, de construire de la pensée (qui peut aller de la capacité à prendre la bonne décision à un moment T dans un jeu, à un regard critique sur un évènement sportif par exemple), et des capacités « citoyennes » (agir avec ou contre dans un cadre éthique, solidarité en acte, entraide...). La spécificité de l'École, et donc de l'EPS, c'est l'étude systématique d'un certain nombre d'objets culturels dans le but de permettre à chaque élève de se développer dans ces trois dimensions indissociables. »

Nous nous référons notamment aux auteurs suivants :

Chevellard (1997) : « *Le rapport scolaire aux œuvres est, traditionnellement, un rapport d'étude, un rapport didactique, et non un rapport de simple pratique. Telle est bien, en effet, la distance fondatrice, consubstantielle à l'idée même d'École. Mais un tel rapport est un construit social...* »

Ici, la notion d'œuvre est entendue au sens de Meyerson¹ : les œuvres sont d'abord un témoignage. Elles fixent, résument et conservent ce que les hommes d'un temps ont réussi à faire et exprimer.

Johnsua et Dupin (1997) : « *Si on pense que cette socialisation visée par l'école, n'est pas toute "La" socialisation, mais plus modestement l'apprentissage **des gestes de l'étude**, alors on doit admettre que ces gestes s'apprennent à travers l'étude des contenus à étudier. Ils sont indissolublement liés et produits par l'étude des savoirs de type scolaire.* »

¹ « C'est tout l'être humain qui tend à s'objectiver et se projeter dans les œuvres, toute l'expérience physique et sociale et tout ce qui dans cette expérience et par cette expérience se dessine comme état ou fonction : aspects d'analyse du réel, aspects de la pensée, du vouloir, des sentiments, de la personne, les idées les plus abstraites et les sentiments les plus intimes. » 1948.

La notion d'étude est selon nous ce qui caractérise la fonction scolaire.

La notion d'étude semble une notion didactique fructueuse : elle pose la question du quoi (étudier quoi ?), des conditions de l'étude, de l'action conjointe du professeur et de l'élève, des outils à mettre en œuvre, des ressources à mobiliser, des attitudes à adopter...

Joshua, énonce le fait que seuls les savoirs qu'il qualifie de « hautement techniques » nécessitent la mise en place d'une étude systématique dans le cadre d'institutions, l'école ou les écoles en l'occurrence. Les occasions de les apprendre ne sont pas disposées naturellement dans l'environnement. Il précise par ailleurs que « il nous faut maintenant prendre conscience de la relative "rareté" de l'étude au regard des autres mécanismes d'apprentissage ». En prenant un exemple somme toute banal (apprendre à cuisiner au quotidien), il donne quelques indices ce que l'on peut entendre par étude, du point de vue de ses mécanismes généraux : disposer d'un guide (une personne ou un ouvrage...), d'un programme, d'agir selon cet « encadrement », être évalué, s'exercer pour répéter l'opération et tester le savoir appris dans d'autres occasions.

Johsua et Dupin, encore, donnent des repères similaires, mais à partir de l'enseignement : "Enseigner" signifie donner un temps pour étudier l'objet de l'enseignement : le présenter, entraîner puis évaluer les élèves... ». Du point de vue de « l'étudiant » il s'agit donc de se familiariser avec l'objet présenté dans un problème à résoudre, une tâche, de s'entraîner et d'être évalué.

A ce stade on pourrait déjà peut-être se satisfaire de cette approche un peu générale et l'appliquer à l'EPS : découvrir, identifier les contours de l'APSA présentée dans le cadre scolaire, s'entraîner et être évalué.

Par ailleurs, comme le dit P. Rayou, étudier consiste à « acquérir des savoirs et des modalités de traitement de ceux-ci selon des modalités qui privilégient un type de mise à distance du monde », Tout en convenant qu'on reste en général très silencieux sur ces modalités. Qu'est-ce qui permet donc, par l'étude, d'avoir une maîtrise des savoirs qui nous offre l'occasion, comme on dit, d'avoir du recul ? En tout cas, ce n'est pas comme certains disent « une simple pratique », une expérience... c'est une pratique et une expérience particulière, organisée pour apprendre et se développer.

Dans notre champ, F. Brière et R. Refuggi², dans un livre coordonné par Chantal Amade Escot (le didactique), nous donne l'occasion d'aller un peu plus loin, tout en s'appuyant toujours sur Chevallard. Les auteurs commencent par rappeler que « l'inscription scolaire de cette formation [l'EPS] ouvre au plan sociétal un espace où la maîtrise de ces œuvres [les APSA] n'est plus uniquement recherchée par et dans le cadre de leur pratique mais par et dans le cadre de leur étude ». Ce qui est une autre manière de redire la fonction de l'étude.

Ils formalisent ensuite un peu mieux ce qu'est cette étude. Au-delà des généralités déjà vues, ils identifient 6 moments, 6 étapes dans l'étude, dans un agencement temporel variable :

- La rencontre avec la tâche
- L'exploration de la tâche et l'émergence de la technique

- La construction de la réflexion
- Le travail de la technique (entraînement proprement dit)
- L'institutionnalisation des objets d'apprentissage
- L'évaluation

Pour résumer, l'enseignant, comme participant au système d'aide à l'étude pour tous, se doit de guider l'élève dans :

- L'identification de la tâche proposée : ce qu'il y a faire. Et son exploration par le faire. Par exemple en natation : nager sans s'épuiser et sans s'arrêter 10mn en crawl. On appelle ça aujourd'hui la compétence, mais c'est la mode et ça ne change rien au problème.
- L'identification de ce qui, dans la manière de faire, conditionne la réussite. C'est la naissance de la technique comme manière efficace de résoudre un problème, de répondre à la tâche ou au jeu proposé. Exemple : maintenir la tête à l'horizontale et sous l'eau même au moment de l'inspiration.
- Le travail sur le « comment ça marche ». Exemple : le maintien du corps à l'horizontale réduit les résistances de l'eau et donc diminue l'effort pour avancer.
- Le travail sur le « pourquoi ça peut marcher ainsi ».

Nous avons là me semble-t-il une formalisation de l'étude en EPS qui peut servir de base à la réflexion et à la construction de documents d'accompagnement des programmes.

² Le didactique. Chantal Amade Escot coord. Ed EPS.